

*Investissement étranger—Loi*

Je ne peux pas trop appuyer sur l'importance attachée à ces deux amendements. Assurément, dans la présente conjoncture au Canada, ils sont d'importance capitale. Nous avons constaté qu'Ottawa et les provinces ont de plus en plus tendance à s'affronter. Des exemples récents mettant en cause le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) et plus particulièrement ses relations avec l'Alberta soulignent la gravité de la situation. Le fédéralisme ne peut pas survivre lorsque le gouvernement fédéral a recours à la manière forte et à l'action unilatérale. C'est d'autant plus ennuyeux que cela vient seulement quelques semaines après une conférence visant à convaincre les provinces, et surtout celles de l'Ouest, qu'Ottawa s'intéresse vraiment à leur opinion et désire collaborer avec elles dans l'harmonie. Les provinces n'ont pas suffisamment confiance dans le gouvernement fédéral pour lui céder sans réserve un pouvoir décisionnel si arbitraire. Tous les députés, mais surtout ceux des provinces de l'Atlantique et de l'Ouest ont l'obligation solennelle de s'assurer que le point de vue des provinces soit écouté et que l'on tienne pleinement compte de leurs besoins.

● (1640)

J'aimerais maintenant revenir à la solution positive qui, à long terme, atteindra beaucoup mieux le but que le bill dont nous sommes saisis. Cela nous a été signalé à maintes reprises par les témoins qui ont comparu devant le comité. Elle représente le point de vue non seulement d'un certain nombre d'entreprises, de certaines personnes énergiques et remplies d'imagination comme MM. Lee, Frank, Topping, Sinclair et d'autres, mais aussi celui du Congrès du travail du Canada qui a dénoncé l'absence de stratégie industrielle au Canada. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) pense peut-être qu'un programme directeur n'est pas la solution mais il devrait certes être capable de nous présenter une politique plus cohérente et plus complète que les expédients auxquels nous sommes habitués. Il dit que nous avons une stratégie industrielle pour sept ou huit secteurs industriels, mais cette déclaration est appuyée par une preuve dans un ou deux cas, pas plus.

Le parti conservateur-progressiste est convaincu que nous devons prendre un certain nombre d'initiatives positives qui tireront pleinement avantage des possibilités canadiennes et donneront à chaque Canadien un maximum de choix, de même que le maximum de profits pour leurs efforts. J'aimerais répéter, brièvement, les cinq étapes que j'ai décrites à la fin de mon discours sur la deuxième lecture de ce projet de loi.

Premièrement, monsieur l'Orateur, nous devons le plus possible rapprocher notre économie de sa courbe de potentialité que cela n'a été le cas ces derniers mois et ces dernières années. Aux dires de tous, le taux de croissance de cette année a augmenté mais on nous dit maintenant que l'on ne pourra pas le soutenir et que l'an prochain, nous pouvons nous attendre à une réduction. Il est alarmant de s'entendre dire que nous avons atteint ou que nous approchons notre potentiel alors que nous avons encore un taux de chômage ridiculement élevé au Canada. Au lieu de s'attaquer aux racines du problème, le gouvernement se recherche des excuses et essaie de modifier l'objectif. Au lieu d'analyser la situation logiquement et d'essayer d'atteindre un taux de chômage de 3½ à 4 p. 100—ce qui, est encore trop—le gouvernement essaie de nous habituer à des taux dépassant 5 p. 100. En nous répétant sans cesse qu'il faut considérer que 5 p. 100 et plus de chômage représentent un taux normal vu l'évolution de notre infrastructure économique—comprenez que

[M. Hellyer.]

peut—il s'attend à ce que nous le croyions. Il y a déjà réussi et un certain nombre d'économistes professionnels et d'éditorialistes ont absorbé cette nouvelle sagesse conventionnelle du gouvernement et de ses défenseurs. Il faut contester cette technique qui a été si bien perfectionnée par un autre régime des années 30. Nous pouvons faire mieux et si le gouvernement actuel n'en est pas capable, il doit démissionner et laisser quelqu'un d'autre ayant des normes plus élevées, tenter sa chance.

Évidemment, certains n'ont pas toutes la compétence voulue, monsieur l'Orateur. Nous l'admettons. Mais il y a aussi des centaines de milliers de chômeurs qui, dans la plupart des cas, se cherchent du travail. On a constaté à plusieurs reprises que les emplois qu'on offre à plusieurs d'entre eux ne comportent pas une rémunération plus élevée que les prestations de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale. Même le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) l'a déclaré dans un de ses récents discours, il n'a cependant pas proposé qu'on fasse quelque chose pour remédier à la situation, comme il aurait dû logiquement le faire. Cette inertie a pris des allures d'épidémie chez ses collègues du cabinet.

Deux points devraient se passer d'explications, monsieur l'Orateur. Si nous voulons inciter les gens à quitter les rangs des chômeurs et à faire partie de la population active, il faudra leur offrir un stimulant quelconque. Autrement dit, il faut leur donner une rémunération pour travailler, supérieure, après déductions et avantages sociaux, à ce qu'ils reçoivent comme chômeurs. Deuxièmement, s'il faut maintenir la demande à un niveau élevé de sorte que des emplois soient offerts à ceux qui veulent travailler comme à ceux qui se lancent sur le marché du travail, il est bien évident qu'il faut élaborer une politique des revenus pour freiner la hausse des prix et salaires dans les secteurs dynamiques de l'économie, qui dépassent de beaucoup la productivité.

L'Association canadienne des manufacturiers, dans l'une de ses déclarations politiques moins brillantes, vient tout juste de nous aviser que le contrôle des prix et des salaires traiterait les symptômes et non les causes principales de l'inflation. Quelle naïveté! Une entente conclue récemment dans l'industrie de la construction à Calgary prévoit une augmentation de salaire de 32 p. 100, y compris les avantages sociaux, s'échelonnant sur une période de deux ans. Ce n'est pas là, monsieur l'Orateur, un symptôme d'inflation, mais, de concert avec l'augmentation des dépenses du gouvernement et des impôts qu'il prélève, une cause directe de l'inflation.

Les politiques économiques conçues dans le but d'atteindre et de maintenir nos objectifs dans le domaine de la production sont fondamentales, monsieur l'Orateur. La production supplémentaire ne signifie pas un plus grand nombre de boîtes de conserve et une consommation inutile, mais plutôt une solution possible à nos véritables problèmes qui sont la pauvreté, les bidonvilles, le contrôle de la pollution, le transport urbain, le logement et, dans le contexte de nos entretiens d'aujourd'hui, l'épargne nécessaire permettant aux Canadiens de participer véritablement au contrôle de leurs propres ressources industrielles.

La deuxième étape, monsieur l'Orateur, serait l'introduction d'impôts et d'autres lois ayant pour but d'encourager les Canadiens et à épargner en appuyant les entreprises canadiennes. Nous n'avons pas à consommer tout le surplus de notre production; nous pouvons en convertir une proportion de plus en plus importante en capital qui nous permettrait de posséder une plus grande partie de ce